

Fédération Syndicale Unitaire Lozère

Espace Jean Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE
Tél: 04 66 49 15 90 - Courriel : fsu48@fsu.fr - Site : http://fsu48.fsu.fr/

ISSN
1287-3659

C
O
L
L
O
Q
U
E

Scolarisation en milieu rural, Ecole de la réussite au coeur des territoires

Samedi 11 mars 2017

De 9h à 17h

Salle Urbain V à MENDE

Organisé par :



En janvier 2016 la FSU 48 découvrait que la Lozère était le département de l'académie concerné par l'élaboration d'un schéma d'aménagement du territoire scolaire avec la mise en place d'une convention ruralité. **Ce projet de convention a été préparé depuis quelques mois en toute opacité, sans qu'aucun débat ne soit engagé avec les acteurs et partenaires de l'école, enseignants, parents, élus et partenaires divers.**

Février 2017, il est maintenant en cours de signature entre l'Education Nationale (Rectorat), le député, le sénateur, l'association des maires de Lozère et le préfet. L'inspecteur d'Académie espère sa mise en œuvre dès la fin mars 2017.

Imaginé par des énarques urbains, rédigés par des représentants de l'Education Nationale connaissant très peu le monde rural et très mal la réalité de la pédagogie en classe multi-niveaux ou en petits collèges isolés, ces protocoles, déjà mis en place le plus souvent sous la pression dans une vingtaine de départements, se basent sur des postulats essentiellement économiques, sur des idées reçues qu'il faut dénoncer et combattre. **La qualité de l'enseignement en milieu rural est prouvée et les enfants y ont souvent de meilleurs résultats que les élèves de milieux urbains.**

Enseignants-es, parents, élus-es, citoyens-nes, venez débattre avec des chercheurs sur la question du maintien du tissu scolaire de proximité et des petites structures, de la pertinence de la convention ruralité, de l'avenir des écoles, collèges et territoires ruraux.

Nul doute que la mise en œuvre de cette convention, si elle se réalisait, ne sera pas neutre pour nos territoires ruraux de moyenne montagne avec la mise en place à minima de regroupements pédagogiques concentrés, de fusions d'écoles voire de créations de cités scolaires regroupant les élèves de la maternelle à la troisième... et à moyen terme la disparition d'un grand nombre d'écoles sur nos petites communes et toujours plus de désertification.

Pour le sénateur Duran, auteur d'un rapport à partir duquel se sont généralisées les conventions ruralité il faut dépasser le schéma « une commune, une école »... Nous le réaffirmons, en supprimant une école, on fragilise le territoire, la disparition des services publics a toujours un effet néfaste sur des populations qui se sentent abandonnées par l'Etat.

La FSU48 ne peut accepter un tel processus et rappelle l'importance qu'elle accorde au maintien d'une Ecole rurale de proximité au service des élèves et des familles.

Dans ce journal de témoignages de parents, d'enseignants, d'élus racontent leur école publique en milieu rural, comment il-elles la vivent avec ses réussites comme ses limites et ses besoins. Nous y avons inséré des données départementales pour préparer le colloque du 11 mars où nous vous espérons nombreux.

Dispensé de timbrage MENDE CT

P

DEPOSE LE 1/03/2017

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

SOMMAIRE

- P 2 *Le défi de la recomposition territoriale*
- P 3 *La Lozère : entre réalités et défis*
- P 4 *Les écoles rurales*
- P 5 *Carte scolaire et convention*
- P 6 *La maternelle, une vraie priorité*
- P 7 *Paroles d'instits et d'élus en classe unique*
- P 8 *Petites structures et RPI*
- P 9 *Et les collèges*
- P 10 *Des résultats très satisfaisants*
- P 11 *Paroles de parents*
- P 12 *Colloque FSU-FCPE*

Le défi de la recomposition territoriale

Sous l'effet de l'exode rural, qui s'est prolongé jusqu'en 1975, la campagne s'est désertifiée, bouleversant le schéma traditionnel « un village = une école ». Depuis quelques années, l'Insee observe un phénomène de « rurbanisation », dans lequel des citadins s'installent à la campagne tout en conservant un travail en ville. Ainsi l'école rurale continue d'accueillir 24% des élèves du primaire dont 36% dans le rural isolé. A partir des années 1970, et afin de préserver l'école en milieu rural, les politiques ont créé des Regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI). Selon les territoires ces regroupements sont « dispersés » (chaque école rassemble les élèves de plusieurs communes par niveau pédagogique) ou « concentrés » (l'ensemble des élèves du RPI sont scolarisés sur une seule commune). En 1993, un moratoire organise la fermeture progressive des écoles à classe unique au profit des RPI et en 1998 le

ministère crée les réseaux ruraux d'éducation (RRE ou RER). Dispositifs de politique éducative et d'aménagement du territoire, les RRE vont définir un territoire scolaire autour du collège en mettant en relation les acteurs locaux. Dans le même temps, les Zones de revitalisation rurale (ZRR) ont permis de préserver des classes là où ailleurs l'administration les aurait fermées, faute d'effectifs suffisants. Mais le recours aux regroupements et fusions d'écoles a souvent abouti à la désertification scolaire dans les petites communes sans toujours apporter de réponse pédagogique adaptée.

Si le SNUipp-FSU considère qu'il n'y a pas d'organisation idéale, il estime que les Acteurs locaux (élus, parents, enseignants...) doivent pouvoir participer aux décisions pour favoriser le maintien d'un tissu scolaire structurant, notamment pour la vie de l'enfant (transport, cantine...).

Espace rural : une définition par défaut

Selon l'Insee les « espaces ruraux » représentent « 70% de la superficie totale et les deux tiers des communes de la France métropolitaine ». Malgré cette étendue, la définition du rural se fait par rapport à la ville. Depuis 2010, la définition d'« espace rural » a été supprimée par l'Insee au profit de celle de « commune isolée hors influence des pôles » c'est-à-dire l'ensemble des communes situées hors des aires urbaines concentrant plus de 1500 emplois. Auparavant, l'espace rural était défini comme « l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine » (au moins 2000 habitants).

Egalité territoriale Circulaire « montagne »

En 2011, une circulaire spécifique aux écoles de montagne est venue compléter la charte de 2006 sur les services publics en milieu rural. Cette circulaire « montagne » invite les DASEN à appliquer des « modalités spécifiques d'organisation et d'allocation de moyens au regard des caractéristiques montagnardes ». Afin « d'éviter les effets de seuil et de limiter les incertitudes liées aux fluctuations démographiques », elle demande aux DASEN d'apprécier l'évolution des effectifs afin de parvenir à une « meilleure stabilisation des structures scolaires ».



Yves JEAN
Géographe, président
de l'université de Poitiers

Comment définir la ruralité aujourd'hui ?

La ruralité a toujours été définie de manière négative par rapport à la ville en partant du postulat que les innovations et changements sont produits par la cité. Mais la réalité des espaces ruraux révèle une grande diversité de situations démographiques, économiques et sociales. On repère plusieurs types d'espaces ruraux : à dominante industrielle, à dominante agricole et agroalimentaire, des espaces structurés par des petites villes, résidentiels ou touristiques, des espaces ruraux à proximité des espaces péri-urbains...



« Coller au mieux aux réalités territoriales »

Quelle réalité sociale ces territoires recouvrent-ils ?

Depuis les années 1980 on assiste à une importante recomposition sociale avec l'arrivée de nouveaux habitants venus des métropoles. Les ouvriers et employés constituent 20 % des ruraux. Tout comme les cadres moyens et supérieurs. On compte autour de 10 % d'artisans et commerçants. Le chômage est très présent et les agriculteurs ne sont que 5 % en moyenne. Il y a donc une grande diversité sociale sur des territoires où le rapport à la distance géographique est très variable. Le choix de l'école va constituer un enjeu selon les possibilités ou obligations professionnelles de mobilité des ménages.

Comment s'organise l'école ?

Il y a une diversité des modes d'organisation. Mais la représentation dominante est le modèle urbain « un cours-une classe » qui a mené la plupart du temps à des regroupements d'écoles dans le chef lieu de canton. On peut choisir cette organisation mais je pense que chaque territoire doit penser son organisation spécifique. Nous sommes dans une société de réseau. La question est de savoir comment mailler le territoire, développer les réseaux et maintenir les écoles avec leurs spécificités organisationnelles et pédagogique propres. J'attendrai de l'État non pas qu'il uniformise l'organisation des écoles rurales selon un modèle mais qu'il accompagne une réflexion pour coller au mieux aux réalités territoriales.

La Lozère : entre réalités et défis

Panorama de la Lozère

D'après le document de Bernard Canonéro et Pascale Marasovic, Insee

Le regain démographique amorcé en Lozère en 1990 semble s'essouffler. L'apport migratoire, qui compensait largement le déficit naturel, ralentit ces dernières années, entraînant une stabilité du nombre d'habitants. Dans le département, l'âge moyen est particulièrement élevé. Avec une forte proportion de retraités, le niveau de vie médian en 2012 est un des plus faibles des départements du Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

La structure de l'économie est pour la plus grande part tournée vers le tertiaire, avec une forte implantation des activités de l'hébergement médico-social, de la santé et une place encore importante de l'agriculture.

L'évolution de l'emploi, moins dynamique, semble pâtir de la baisse d'attractivité. Pour autant, le marché de l'emploi est relativement équilibré et le taux de chômage lozérien reste un des plus bas de la région.

Malgré un niveau élevé d'équipement par rapport au nombre d'habitants, les temps d'accès sont en moyenne plus longs qu'ailleurs, ce qui constitue un enjeu pour le maintien des populations dans les zones isolées et l'attractivité touristique.

Département métropolitain le moins peuplé et le moins dense, la Lozère est aussi l'un des plus petits départements français (5 200 km²).

À dominante bourgs et petites villes, la Lozère ne compte qu'une commune de plus de 10 000 habitants, Mende, préfecture du département.

Avec 11 900 habitants, cette dernière concentre 16 % de la population lozérienne. Les habitants du département se répartissent pour moitié entre quatre aires les plus peuplées (Mende, Marvejols, Saint-Chély-D'apcher, et Langogne), et le reste du territoire, communes isolées et hors influence des pôles.

Après avoir baissé de moitié en un siècle entre 1890 et 1990, la population de la Lozère augmente à nouveau entre 1990 et 2007. La période récente est marquée par un ralentissement de l'apport migratoire qui conduit à une stabilité du nombre d'habitants. La Lozère fait partie des départements métropolitains les plus âgés, nettement au dessus de la moyenne régionale (41,8 ans) et de la France métropolitaine (40,1 ans).

Un taux d'équipements et de services satisfaisant, mais des temps d'accès plus longs

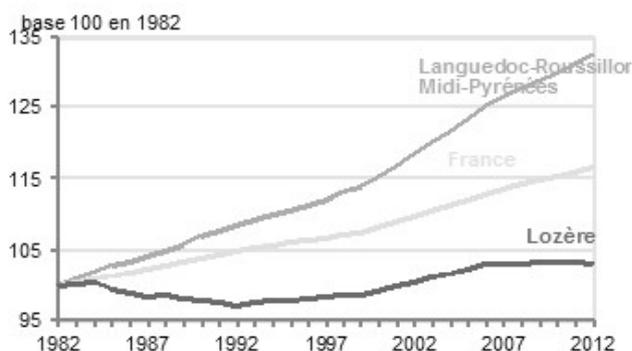
L'accès aux services et commerces est un facteur de maintien et d'attractivité de la population résidente. Les équipements et les services structurant le territoire participent également au maintien des entreprises. Avec la densité de population la plus faible de France, la Lozère s'organise autour de trente pôles d'équipements et de services de proximité répartis sur le département, de trois pôles intermédiaires (Florac, Saint-Chély-D'apcher, Langogne) et de deux pôles supérieurs, Mende et Marvejols. La Lozère est ainsi le département français où une plus grande partie de la population est éloignée, en temps, de l'ensemble des gammes : 23 % de sa population est à plus de 7 minutes de services ou équipements de la gamme de proximité (boulangerie, école,...), de 15 minutes de la gamme intermédiaire (supermarché, collège,...) et de 30 minutes de la gamme supérieure (hypermarché, lycée,...) contre 1,9 % pour le territoire de la nouvelle région.

Le réseau routier favorise les échanges notamment avec l'Aveyron et le Gard

La porosité des limites départementales observée dans les navettes domicile-travail joue dans les deux sens : 2 300 personnes viennent quotidiennement travailler en Lozère mais résident dans un autre département.

Un logement sur trois est une résidence secondaire

En Lozère, le nombre de résidences secondaires est particulièrement élevé au regard du parc de logements, la cinquième proportion la plus élevée de France, où un logement sur dix seulement appartient à cette catégorie. Entre 2007 et 2012, en lien avec le ralentissement de la croissance démographique, le parc de résidences principales progresse moins vite que celui de France métropolitaine.



Une démographie qui se stabilise : Evolution de la population de 1982 à 2012

Spécificités de l'emploi en Lozère : l'hébergement médico-social, l'action sociale et l'agriculture

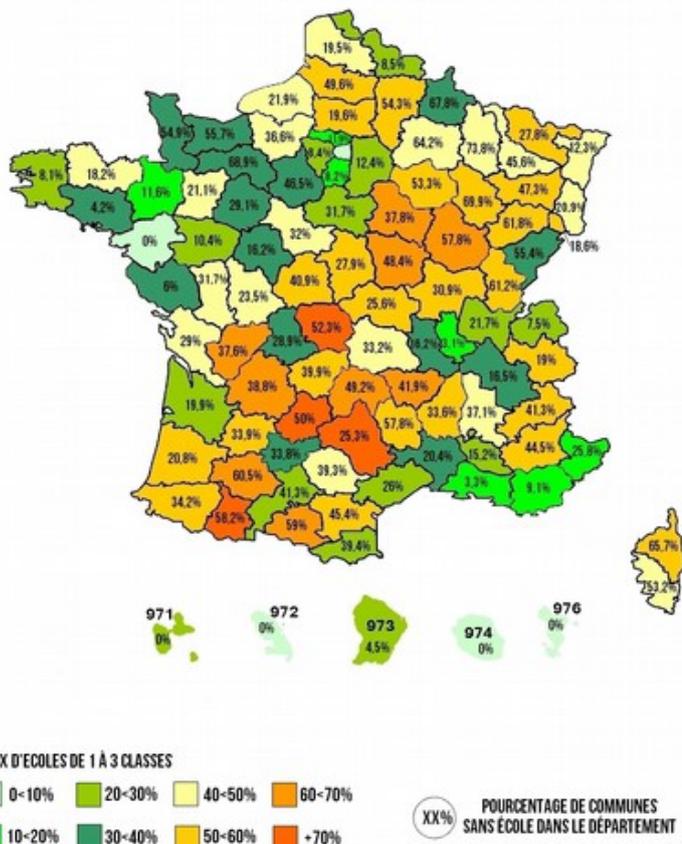
En Lozère comme ailleurs, le tertiaire représente le plus grand nombre d'emplois, 22 500 emplois. La spécificité du département relève plus de la forte part du tertiaire non marchand. Autre spécificité, avec l'élevage, la Lozère est le département le plus agricole de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées devant le Gers et l'Aveyron.

Emploi par grands secteurs au 31 décembre 2012

	Lozère			Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées		France métropolitaine	
	Nombre	Part (%)	Évolution (%) 2007-2012	Part (%)	Évolution (%) 2007-2012	Part (%)	Évolution (%) 2007-2012
Agriculture	3 180	10,2	-6,6	3,8	14,8	2,5	-5,9
Industrie	2 942	9,4	11,4	10,5	-9,4	12,7	-9,6
Construction	2 576	8,3	-1,6	7,2	-3,4	6,5	-1,9
Tertiaire marchand	9 508	30,5	-0,1	44,8	-4,6	47,6	1,6
Tertiaire non marchand	13 001	41,7	-1,5	33,6	4,3	30,6	2,6
Emploi total	31 207	100,0	-0,5	100,0	2,1	100,0	-0,1
dont salarié	24 971	80,0	-1,3	86,0	0,6	89,9	-1,4
dont non salarié	6 236	20,0	2,5	14,0	11,7	10,1	13,6

Les écoles rurales

Taux d'écoles de 1 à 3 classes
et de communes sans école en 2013



Ecoles et territoires : une présence disparate

Si les écoles de 1 à 3 classes ne sont pas exclusivement situées en milieu rural (il en existe même à Paris), cet élément demeure un bon indicateur du degré de ruralité d'un territoire et recoupe les données de l'Insee sur la part de la population dans les communes isolées. A l'exception de la Région parisienne, tous les départements ont des espaces à dominante rurale plus ou moins isolés. En 2013, la France comptait en moyenne 36,58% d'écoles de 1 à 3 classes et 35,79% de communes sans école, soit plus de 13.000 bourgs, hameaux et villages sans école. Le rapport entre le nombre d'écoles de 1 à 3 classes et la densité de communes dotées d'une école livre un précieux indicateur sur l'aménagement des territoires.

La norme du regroupement : justification pédagogique ou... budgétaire ?

Depuis les années 1980, la tendance à la rationalisation de l'offre éducative s'est imposée partout.

Les justifications avancées ont souvent été pédagogiques mais en fait l'augmentation de la taille des établissements a été poussée par les exigences budgétaires.

En France, alors que le nombre d'élèves a augmenté, celui des écoles primaires a diminué fortement. Ainsi depuis 2005 on est passé de 51 000 écoles primaires à 47 000 et il n'y a plus que 22% des écoles à n'avoir que 1 ou 2 classes. Le nombre d'écoles en classe unique est passé de 11 500 en 1980 à 3 300 en 2013.

Regrouper pour économiser?

L'Université de Bourgogne* a mené une étude sur l'argument de "bon sens" qui justifierait la fermeture des petites écoles rurales par des mesures d'économie. Cette étude apporte un démenti aux idées reçues. Que dit-elle? En cas de fermeture d'école, c'est l'Etat qui réalise une économie dans la mesure où il ne rémunère plus d'enseignant. Mais les coûts induits par les fermetures, notamment en matière de transport scolaire ou de rénovation de locaux, sont parfois plus lourds à supporter pour les collectivités territoriales. Le transfert des charges est patent et au bout du compte c'est le contribuable qui, dans la plupart des cas, paie davantage.

* IREDU: Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education



Michel BARON
secrétaire de la Fédération Nationale
des Écoles Rurales (FNER)

« Pour des écoles rurales de qualité et de proximité »

Comment s'organise l'école rurale aujourd'hui ?

Aujourd'hui, l'école rurale scolarise un quart des élèves de primaire, au sein d'établissements dont beaucoup ne dépassent pas 4 classes. Parlons d'ailleurs « des » écoles rurales tant les disparités sont grandes. Celles qui ne sont dans aucun regroupement, sont devenues assez minoritaires.

La majorité est organisée en regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI), souvent dispersés sur plusieurs communes, parfois concentrés sur une seule. Mais il existe aussi des écoles qui fonctionnent en réseaux, formels ou informels, permettant ainsi aux enseignants et aux élèves de travailler ensemble en évitant – sauf pour des rencontres ponctuelles – le transport des élèves.

Quels sont les enjeux du maintien du service public d'éducation en milieu rural ?

En rural, les distances sont accrues. Il faut que tous les enfants puissent fréquenter une école proche de leur domicile, ce qui est trop rarement le cas. Un des effets collatéraux des RPI est d'ailleurs l'allongement du temps passé par les enfants dans les transports. Le rural n'a pas les mêmes ressources que la ville mais il dispose des siennes propres. On sait que la participation des parents, aux élections, manifestations, sorties..., y est plus importante. Il faut donc favoriser et encourager les partenariats locaux (associations, maires, parents...)

Que faire pour préserver l'école rurale ?

Avoir, de l'État à la commune, une politique à long terme ! Beaucoup de communes rurales sont pauvres. Un système de péréquation doit permettre partout l'existence d'une école publique et laïque de qualité. Ensuite, il faut se doter d'une carte scolaire pluri-annuelle qui puisse maintenir jusqu'aux plus petites structures. Enfin, la question de la formation des enseignants est essentielle, formation initiale aux spécificités de l'école rurale – classes multi-âges et multi-niveaux notamment – et formation continue, associant la recherche à la pratique et favorisant la co-formation. En développant la gestion partagée d'une classe entre un débutant et un enseignant expérimenté par exemple.

Le site de la FNER :
<http://ecole-rurale.marelle.org>

Carte scolaire et convention

« Le Ministère de l'Éducation nationale s'engage pour une école rurale de qualité »

Morceaux choisis dans la communication du ministère de l'Éducation Nationale :

« Des conventions pour lutter contre les fragilités de l'école rurale et penser globalement et dans la durée l'organisation du réseau des écoles. [...] »

Les conventions ruralités permettent un travail partenarial en disposant du temps nécessaire pour penser l'évolution des réseaux d'écoles. Le cadre de la convention permet de construire un accord gagnant-gagnant avec les élus pour donner de la visibilité sur le soutien de l'État dans un contexte de baisse démographique scolaire. »

« Il convient aujourd'hui de **désacraliser le lien école-commune**. Une commune peut fort bien vivre sans école sur son périmètre tout en bénéficiant d'une école qui soit sienne, à proximité immédiate. » (Rapport Sénateur Duran)

Alors qu'il faudrait investir et réfléchir pour lutter contre l'exode rural, tout concourt à créer des territoires de moins en moins attractifs, et ce faisant, de les désertifier encore plus vite. Ainsi en est-il dans bon nombre de départements où une convention ruralité a été mise en œuvre pour les écoles.

Convention :

Contractualisation passée entre l'Éducation Nationale et les collectivités territoriales sur la réorganisation des écoles rurales et de montagne.

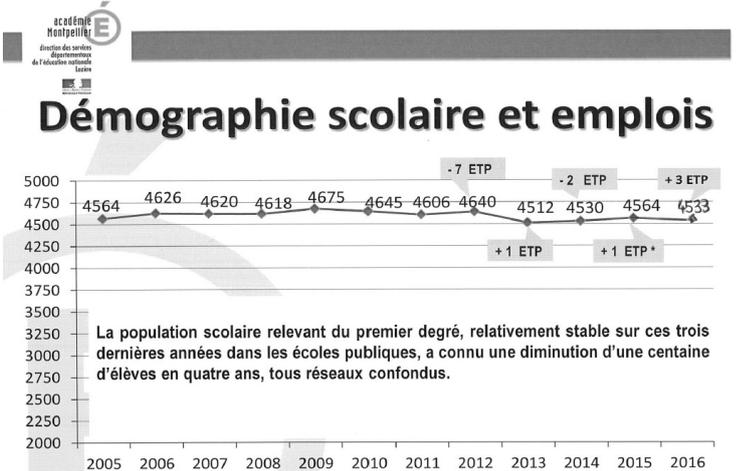
Cet engagement conjoint de l'État et d'élus du département concerné vise à mettre en œuvre, pour une durée établie, un **schéma d'aménagement territorial de l'organisation scolaire dans le 1^{er} degré** sans concertation avec les autres acteurs de l'école (enseignants et parents).

Les élus locaux **s'engagent à diminuer le nombre d'école à classe unique ou à moins de trois ou quatre classes**, au profit de RPI concentrés, comme cela s'est fait dans la vingtaine de départements déjà concernés par ce type de convention. En contrepartie, l'État s'engagerait à maintenir l'emploi dans le département pendant la durée de la convention mais cette contrepartie est révisable annuellement en fonction de l'évolution des effectifs. Elle n'a pas été respectée dans bon nombre de départements sous convention (Cantal ou Gers...).

La FSU a rappelé que si elle considère qu'il n'y a pas d'organisation idéale, pour elle les acteurs locaux de l'école publique (élus, parents, enseignants...) doivent pouvoir participer à la réflexion et aux décisions pour favoriser le maintien d'un tissu scolaire structurant pour la vie de l'enfant (transport, cantine, rythme et qualité de vie...). Le colloque du 11 mars sera l'occasion de donner les éléments d'analyse de la pertinence de cette convention.

Carte scolaire :

Revue chaque année par l'Inspecteur d'Académie, sur la base d'une dotation de postes positive ou négative attribuée par la rectrice, après qu'elle-même ait partagé une enveloppe ministérielle d'emplois. Elle résulte donc de choix budgétaires et politiques comme le prouvent les décisions de la dernière décennie : les créations ou dotations ne sont pas forcément corrélées à l'évolution des effectifs ni aux besoins Chaque carte scolaire est discutée avec les représentants des personnels en Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) puis en Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) toujours avec les représentants des personnels mais aussi des représentants des élus, des parents d'élèves, d'associations.



Pour préparer la carte scolaire en Lozère, et particulièrement pour pouvoir procéder à des fermetures, l'administration a obligation réglementaire d'alerter les mairies des écoles concernées dans l'année scolaire précédente. Depuis quelques années les inspecteurs d'académie ont dénaturé ce principe d'alerte pour en faire un point d'appui des fermetures : « on avait prévenu ».

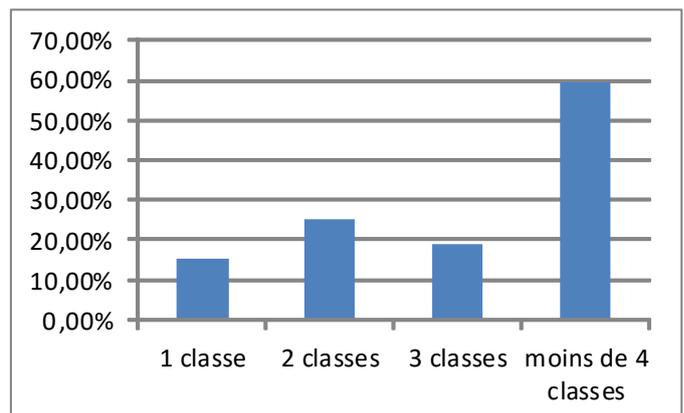
Tous les ans c'est plus de la moitié des écoles du département qui sont alertées. La FSU dénonce cet état de fait et demande un dialogue réaliste sur le terrain avec les élus.

Pour la carte scolaire 2017, ce n'est pas moins de 48 écoles sur 85 que compte notre département qui ont été alertées.

Enfin le paramètre déterminant de ce jeu de chaises musicales qu'est la carte scolaire avec l'équilibre entre ouvertures et fermetures : les effectifs.

A chaque changement d'inspecteur d'académie nous avons le droit aux mêmes propos : la Lozère est sur-dotée en postes d'enseignants, les effectifs de certaines classes sont indécents, dans l'intérêt des élèves il faut regrouper ; puis (parfois) ils empruntent nos grandes autoroutes en hiver et... (parfois) ils modèrent quelque peu leur propos ou pas...

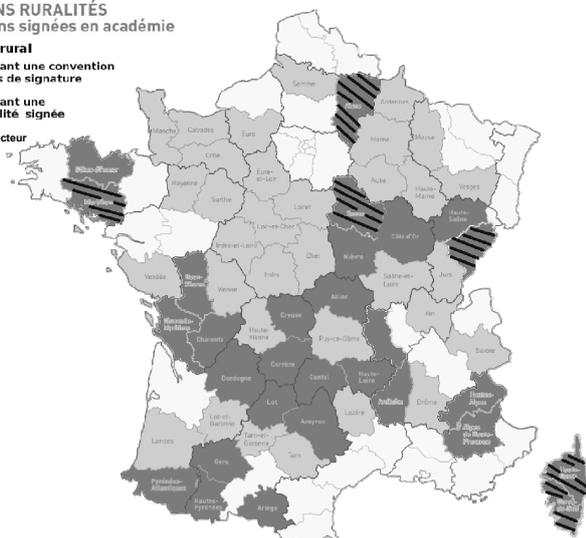
Cette année, notre nouveau DASEN, arrivé en octobre, a programmé la fermeture de 3 classes uniques dont deux accueillant plus de 10 élèves...



CONVENTIONS RURALITÉS

15 conventions signées en académie

- Département rural
- Département ayant une convention ruralité en cours de signature
- Département ayant une convention ruralité signée
- Convention par secteur



La maternelle, une vraie priorité

TAUX DE SCOLARISATION A 2 ANS EN 2013

11,9% 11,8%



Source : Min-Depp

Scolarisation des 2 ans : une priorité... dans le rural

Entre 1999 et 2013, les taux de scolarisation à 2 ans ont considérablement chuté sur tout le territoire passant de 34,6 % à 11,9 %. mais c'est dans les communes rurales hors unité urbaine (11,4%) et dans les villes de moins de 5000 habitants (12,6%) que ce taux est le plus faible. Selon la DEPP, la politique de scolarisation avant 3 ans s'applique davantage dans les grandes villes en raison de la part plus importante de catégories socioprofessionnelles défavorisées.

Toutefois, la faiblesse des structures d'accueil de la petite enfance en milieu rural appelle à une prise en compte particulière de la scolarisation en maternelle.

ATSEM



EVOLUTION DU TAUX DE SCOLARISATION A DEUX ANS DEPUIS LA RENTREE 2009

En %	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Aude	20,9	17	14	14,2	15,1	14,3	14,6
Gard	13,3	11,2	9,8	9	9,9	8,7	8,9
Hérault	11,8	9,3	8,1	6,2	6,8	7	6,8
Lozère	54,3	51	50,9	52,2	48,4	50,3	48,2
Pyrénées.O	16,5	14,6	13,7	13,2	13,4	11,5	12,2
Académie Montpellier	15,3	12,7	11,4	10,2	10,7	10,1	10,1
France	15,2	13,6	11,6	11	11,9	11,8	11,6

Source DEPP / Champ : Etablissements publics et privés. Mars 2015

Pour la maternelle, on ne doit pas se priver.

Une ATSEM par classe

Les Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) sont des fonctionnaires « chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants » précise la loi.

Ces agents, titulaires d'un CAP « petite enfance », sont de véritables partenaires qui participent à la communauté éducative. Toutefois, la loi ne fixe pas leur temps de présence en classe. D'une commune à l'autre, les missions, les horaires, les conditions de travail envers ces personnels ne sont pas les mêmes ! Dans de nombreuses communes rurales les agents n'ont pas toujours le statut d'ATSEM. Le SNUipp-FSU demande que chaque classe puisse disposer d'une ATSEM formée.

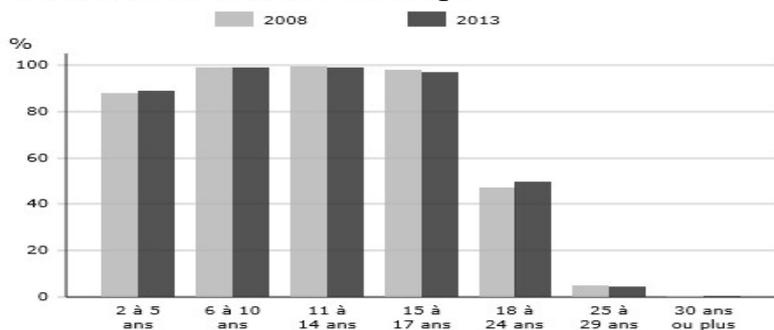
Alors que les ATSEM étaient en grève les 14 décembre et 1er février dernier, **La ministre de la Fonction publique s'est engagée à ce que soient apportées des réponses aux ATSEM mobilisées pour une clarification de leurs missions et une amélioration de leurs conditions de travail** et leurs possibilités d'évolution professionnelle

Une pétition en ligne :

Les ATSEM doivent être entendus !

En attendant, le SNUTER, syndicat des agents territoriaux de la FSU, lance [une pétition en ligne](#) ([lien sur le site de la FSU48](#)) pour la présence d'une ATSEM par classe maternelle, le respect et l'amélioration du cadre d'emploi des ATSEM, lesquelles concourent à un accueil de qualité pour tous les enfants scolarisés à la maternelle.

FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge



Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales.

Charlotte, ATSEM, St Laurent de Muret

Quel est le rôle d'une ATSEM dans cette classe accueillant des élèves de la TPS au CP ?

Dans ce type de classe, la place d'une ATSEM est importante car on accueille aussi des élèves de maternelle et dès 2 ans. Pour qu'ils aient toute l'attention nécessaire à cet âge je suis surtout disponible pour eux pendant que la maîtresse gère plus particulièrement les plus grands. Evidemment toutes les activités sont préparées par l'enseignante, ce qui demande un travail d'équipe très fin. C'est une vraie relation de confiance, d'autant que je travaille depuis une dizaine d'années dans cette école avec cette enseignante.

Les enfants sont sereins, l'intégration des petits est facile.

Pourquoi cette école ?

C'est l'école de ma commune, il y avait un emploi à pourvoir pour lequel le maire m'a contactée. Et je n'ai aucune envie d'en partir, je suis épanouie ici dans ce que je fais.

Les relations avec les parents sont bonnes, on se connaît, on connaît les fratries, il y a du suivi et l'ambiance s'en ressent. Là aussi il s'agit de relations de confiance.

Paroles d'instits et d'élus de classe unique



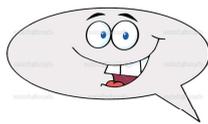
Pierrick Gibert, Altier

Pour ma part, un fait demeure : l'argument financier et économique prévaut sur l'intérêt de l'élève. Une fois que l'on a assimilé cette réalité, toutes les mesures qui se succèdent ne nous surprennent pas.

Je suis sur une classe unique à titre définitif et il s'agissait de mon premier vœu au mouvement. Certes, ce n'est pas facile tous les jours et le travail de préparation pour tous les niveaux est assez dense mais je prends énormément de plaisir à me rendre dans la classe tous les matins. Une fois le fonctionnement de la classe mis en place et bien cadré, c'est un vrai régal.

Je tiens à souligner l'importance du rôle de l'ATSEM. Elle fait partie de l'équipe éducative et son investissement dans la classe est décisif pour la réussite des élèves dans les apprentissages. Ainsi, un enseignant en classe unique ne travaille pas seul.

Ceci étant dit, je ne veux pas être dithyrambique sur la classe unique parce qu'il y a aussi des écueils mais je pense que les conséquences d'une fermeture ne seront pas en faveur des élèves. Principalement au niveau des transports. Dans le cas où l'école fermerait, certains élèves de maternelles devraient rester dans le car 25 minutes à l'aller et autant de temps pour le retour. Où est le bien être pour l'enfant ? Pour terminer mon propos, je trouve bien malheureux que nos chers élèves ne soient considérés que comme des données numériques qui doivent être ajoutées pour remplir une classe...



Enseignante Classe Unique, Aubrac

L'école rurale, pour moi, c'est l'école de mon enfance. J'étais en classe unique et j'en garde un très bon souvenir puisque je suis moi-même enseignante en classe unique !

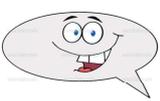
Je suis arrivée sur ce poste qui m'a été attribué au second mouvement un peu effrayée au départ (d'autant plus que c'était mon premier poste en tant que titulaire), et j'y suis restée par choix.

Ce qui m'effrayait, c'était la gestion de tous les niveaux, la masse de préparations, les doutes sur mes capacités à enseigner à tous en même temps et dans de bonnes conditions. Mais au final, la classe unique permet de mieux appréhender les élèves sur l'ensemble de leur scolarité, de se donner le temps, mais surtout de leur donner le temps. C'est d'ailleurs pour cela qu'ont été créés les cycles me semble-t-il. L'élève a le temps, et comme les enfants restent avec moi plusieurs années, je sais ce qui a besoin d'être travaillé l'année suivante, d'où chacun part très précisément, ce qui risque de poser problème, ce qui va aller tout seul...

La classe unique, c'est aussi réunir des élèves de 2 à 11 ans dans une même classe et leur permettre d'apprendre de leurs camarades.

Qui n'a jamais vu un élève de maternelle béat devant son cousin ou sa voisine qui sait lire, compter plus loin que lui, faire un puzzle super difficile... Je n'ai pas besoin de les motiver, ils ont naturellement envie d'apprendre, de grandir dans tous les sens du terme. Ils adorent aider un plus jeune, cela les valorise chacun à leur niveau et les responsabilise. Ils se montrent également beaucoup plus tolérants les uns avec les autres. Les conflits sont rares et sont

Pour rappel, l'école classe unique de St Martin de Boubaux a été menacée de fermeture à la carte scolaire de 2014, la prévision d'effectifs de la DSDEN pour la rentrée 2014 étant de 6 élèves. Suite à la mobilisation de tous et particulièrement de la municipalité qui s'est démenée pour faire remonter cet effectif à 8 élèves, l'école a vécu deux années de sursis. A la rentrée 2016 l'inspecteur d'Académie, représenté sur le secteur par son IEN, comptait 4 élèves. En 4 jours l'enseignante était déplacée et une solution de ramassage était trouvée pour que les élèves soient scolarisés à St Michel de Dèze « dans leur intérêt »... Aujourd'hui avec 8 enfants domiciliés sur la commune mais de fait déjà tous scolarisés ailleurs, la fermeture de l'école devrait être actée « pour régularisation » lors des opérations de carte scolaires 2017.



J.P. Michelet, élu chargé des affaires scolaires à la mairie de Saint-Martin de Boubaux

Les petites écoles rurales sont-elles encore adaptées ?

L'école rurale n'est absolument pas arriérée, son isolement est relatif, si l'on veut bien prendre en compte les modalités d'adaptation des populations aux contraintes locales.

Le regroupement automatique des écoles n'est pas la solution aux problèmes de ruralité.

Elles prennent en compte les distances entre les villages, alors que dans nos régions ce sont les temps de trajet qui sont à prendre en considération, notamment l'hiver. Les critères appliqués pour décider de la carte scolaire ne prennent pas suffisamment en compte l'avis des parents et des élus, pas plus que la situation économique et géographique.

Quant aux conventions de ruralité, elles sont dénoncées par la plupart des petites communes et par l'Association des maires ruraux de France.

Comment revitaliser les territoires ruraux ?

Un mouvement de retour de populations dans les zones rurales ne tardera pas à se produire, suite à la prise de conscience écologique des citoyens. La présence des écoles permettra de soutenir cette tendance qui est une solution aux problèmes de pollution entre autres.

Le maintien du service public d'éducation en milieu rural est fondamental. Il permet de

maintenir ou d'attirer des populations jeunes qui vont revitaliser les communes. Ils permettent de maintenir une activité économique dans un environnement écologiquement positif.

Les moyens pour défendre les services publics dans les petites communes rurales sont très limités. A titre d'exemple, l'accueil de nouvelles populations peut être une solution. Il faut pour cela être à même de fournir du travail et un logement ainsi qu'un accompagnement.

Pourquoi maintenir des écoles publiques en zones isolées ?

Le combat pour maintenir des postes d'enseignants dans un contexte dit « difficile » budgétairement n'est pas égoïste. La fermeture d'une école entraîne des frais de transport scolaire, de la pollution qui en découle, de la fatigue des enfants (surtout les plus jeunes).

Les économies éventuellement réalisées sont à considérer dans leur ensemble et pas seulement au niveau du budget de l'éducation nationale.

Les difficultés, même réelles, d'autres départements à forte croissance, ne peuvent en aucun cas justifier la fermeture d'écoles dans les zones rurales.

souvent réglés par des élèves plus âgés. Une classe unique, c'est une mini société.

Les élèves ont beaucoup plus d'autonomie et se tourmentent vers les outils à leur disposition plutôt que vers moi parce que je ne suis pas toujours disponible car occupée avec un autre groupe.

Je suis libre dans l'organisation de mes journées, si les élèves posent une question sur les plantes par exemple, je peux me permettre de sortir dans la cour observer les plantes qui s'y trouvent sans déranger qui que ce soit.

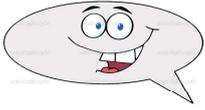
Et école rurale ne veut pas dire école isolée. De nombreux regroupements sont organisés avec les écoles voisines. Cela permet aux élèves de rencontrer d'autres enseignants, d'autres camarades, de réaliser des projets communs (tels un voyage scolaire avec nuitées, des rencontres sportives, des projets EEDD ou artistiques...).

Et je ne pense pas que la mise en place d'un RPI concentré serait une bonne chose dans mon secteur. Cela signifierait une dispersion des élèves de mon école, en effet, certains habitent déjà relativement loin de l'école et de façon diamétralement opposée à d'autres élèves.

Ils risquent donc de ne pas aller dans les mêmes RPI. De plus, il me semble difficile pour une famille de s'installer sur un territoire qui ne possède plus d'école, cela impliquant que leurs enfants devront emprunter des transports scolaires pendant plusieurs dizaines de minutes (si leur hameau est desservi, ce qui n'est pas toujours garanti...).

À long terme, cela ne fera qu'augmenter le rythme de la désertification.

Petites structures et RPI



Florence Lazès, TPS au CP, Laubert, 2 classes

Un niveau d'équipement hétérogène

Je suis enseignante et directrice dans une école que je définirais comme « école rurale » : en effet, c'est une école qui comprend 2 classes (une de maternelle/CP et une de CE1/CM2) avec de petits effectifs : 10 élèves par classe. Cette école se trouve à 20 minutes d'un gros bourg ou d'une petite ville, et nos élèves sont pour la plupart issus de familles d'exploitants agricoles.

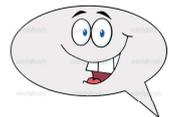
Après avoir enseigné ces dernières années dans des écoles urbaines (dont une de 15 classes), j'ai fait le choix de cette école rurale. La taille, le nombre de classes et de collègues de mon école actuelle correspond davantage aux attentes que j'ai vis à vis de mon métier. Dans cette école, les locaux, le matériel pédagogique mis à disposition et les crédits sont tout à fait satisfaisants. Le maire est très à l'écoute de l'école. Il a à cœur de pérenniser la présence de l'école sur sa commune, il nous donne de vrais moyens pour fonctionner. Je suis bien consciente que ce n'est pas le cas partout pour autant le manque de moyens et de crédits ne sont, me semble-t-il, pas l'apanage des écoles rurales.

Nos élèves me semblent plutôt épanouis : ils évoluent dans un environnement scolaire calme et paisible, la plupart prennent le ramassage scolaire matin et soir mais les trajets n'excèdent pas 10 minutes. Nos effectifs peu chargés nous permettent d'être attentifs à chacun(e) de nos élèves. Ils sont autonomes, coopèrent volontiers et de façon spontanée dans une ambiance rassurante.

Pour l'enseignant, la charge de travail lorsque l'on a 4 ou 5 niveaux voire plus par classe est bien réelle et on ne peut pas nier un certain isolement : au fil des fermetures d'écoles nous sommes la seule école publique du canton ! Il n'est pas donc pas facile de rencontrer des collègues pour travailler ensemble. Il serait, à mon avis, nécessaire de bénéficier d'un quota d'heures sur nos heures de travail sans les élèves pour se rencontrer et travailler ensemble de la même façon que nos collègues en zone prioritaire par exemple.

L'école rurale a ses spécificités qui doivent être prises en compte afin que nous puissions fonctionner correctement.

A noter l'importance du personnel territorial. Dans mon école comme en général dans toutes les petites écoles rurales il y a une ATSEM. Cependant si l'ATSEM est absente, son remplacement n'est pas toujours facile à mettre en œuvre, ce qui suppose de l'adaptation et de la disponibilité pour les enseignants...



Carole Bertrand, enseignante en Cycle 3 à Gabriac (RPI Gabriac-Pont Ravagers-Ste Croix Vallée Française)

J'ai demandé à être mutée en Lozère (Cévennes) après 29 ans d'exercice dans l'Hérault. Lassée des gros effectifs que ce soit en ville comme en village, j'ai voulu accéder pour ma fin de carrière à une qualité d'enseignement directement liée aux effectifs. Je me suis installée en Vallée française avec au niveau familial un projet agricole (pommes, châtaigne, maraichage) et culturel (accueil artistique). Je suis investie dans divers groupes d'habitants (foyer rural, chœur de femmes, ateliers de danse).

Depuis que je suis en poste ici, j'ai en charge une classe de cycle 3 avec 10 élèves faisant partie d'un RPI dit « éclaté ».

En effet ma classe est sur une petite commune à 10 minutes de bus des 2 autres écoles du RPI. Les enfants mangent sur la même cantine et prennent donc le bus pour leur pause méridienne. Pour les enfants, venir dans cette classe est le signe qu'ils sont les plus grands, qu'ils se préparent à l'entrée au collège. Ils sont ravis d'être seuls dans la cour sans les plus petits.

Pour ma part, je me plais énormément dans cette école, avec ce petit effectif qui me permet de mettre en pratique une réelle pédagogie différenciée. De plus, l'équipe du RPI fonctionne très bien (bien mieux que dans nombres de grandes écoles que j'ai connues). Nous faisons des regroupements en musique et sport deux après midi par semaine ce qui permet à



31,8%
des écoles
ONT UNE SALLE DÉDIÉE À L'EPS

85,59%
des écoles
ONT UN PHOTOCOPIEUR



81%
des écoles
DISPOSENT D'ORDINATEURS



mais seulement
68%
ONT DU HAUT DÉBIT INTERNET

Si de nombreuses écoles possèdent des ordinateurs, l'accès au haut débit voire à internet est beaucoup plus variable !

SNUipp-FSU Le visage de l'école rurale aujourd'hui

« Vers la disparition des zones d'enfants heureux. »

Bernard Collot,
pédagogue



« Ce qui est le plus surprenant, c'est l'indifférence absolue dans laquelle s'effectue la disparition programmée de ce qui constituait un maillage territorial unique au monde et à des pratiques différentes et humanistes n'avaient pas attendu une utopique et fallacieuse refondation. Pour sauvegarder les grenouilles d'une zone humide des dizaines de milliers de personnes se mobilisent. Pour sauvegarder des zones d'enfants heureux qui de plus sont de véritables laboratoires de ce que pourrait, devrait être l'école, c'est le silence. Une ferme de mille vaches horrifie tout le monde mais pas les usines à enfants. »

mes élèves de fréquenter la bibliothèque scolaire et de vivre des temps avec les autres classes. Nous sommes aussi en relation avec les écoles proches (secteur collège) avec qui nous menons certains projets comme le projet « Ecosse » par exemple ou rencontres maternelles ou sportives. Au niveau du RPI, nous éditons un journal chaque période dans lequel chaque classe propose des articles de la maternelle au CM2, en partenariat avec le PNC nous travaillons tous sur le thème « du mouton à la laine, de la laine au mouton » (interventions, filage, tonte, visite de troupeaux (agnelage), participation à la transhumance et spectacle chant danse flûte en ôc).

J'ai été très agréablement surprise de trouver autant de dynamisme au sein des équipes, au final la délocalisation des différents sites me semble être un plus par rapport à mon expérience de grande école.

Les relations avec les partenaires (parents, municipalité, associations...) sont faciles et constructives.

J'ai le sentiment que la ruralité permet bien des échanges perdus ailleurs.

En résumé, le seul point noir à cet exposé est le fait que le poste soit « instable » avec un risque de fermeture chaque année renouvelé. Ce RPI et cette classe dans le RPI ont un fonctionnement plus que satisfaisant à tous les niveaux.

Et les collèges...

Quelle est la bonne taille pour un établissement ?

Que dit la recherche sur la taille optimale d'un établissement au regard de la réussite des élèves ?

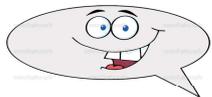
Alors que pendant des années la tendance a été à la fermeture des petites structures, les études de l'OCDE dans une synthèse des études réalisée par Macarena Ares Ablade et en France celle de Cédric AFSA pour la Depp* sur l'efficacité des collèges selon leur taille, viennent remettre en question la taille des établissements. Et leurs résultats se rejoignent.

Selon l'OCDE avoir une population scolaire importante permet de mieux attribuer les moyens, de faire des économies d'échelle à tous les niveaux. Mais cela a aussi un coût rappelle l'OCDE. Coût direct en terme de frais de transports scolaires. Coûts indirects par les effets sur l'ensemble de la communauté de la fermeture d'une école. Coût aussi pour l'employeur des enseignants ceux-ci étant plus à même d'exercer des pressions salariales quand ils sont nombreux. Sur le plan éducatif, toujours selon l'OCDE, avoir une grosse structure permet une offre pédagogique plus variée mais la relation avec les enseignants étant plus proche dans les petites structures le taux de décrochage est moins important dans les petits établissements que dans les grands.

En France Selon l'étude de Cédric AFSA la meilleure réussite scolaire des élèves des grands collèges résulte aussi d'une composition sociale plus favorisée. "Les gros collèges réussissent mieux parce qu'ils scolarisent davantage d'enfants de milieux sociaux aisés", écrit-il. "Lorsqu'on place les établissements sur des bases comparables, la relation s'inverse : les petits collèges font mieux que les autres". Et ces données sont encore plus fortes dans le privé que dans le public. Les petits collèges conviennent mieux aux élèves de familles socialement défavorisées.

En conclusion, il faut se demander à qui une fermeture profite et à qui elle va coûter. Au moment où le ministère persiste dans ses choix d'économies, la Depp* rappelle qu'elles peuvent avoir un coût social.

(*La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance [conçoit et produit des données et indicateurs sur la situation du système éducatif français].)



Clémence Gouret, professeure collège de Ste Enimie

Un collège en zone rurale :

Du côté des profs

Lorsque l'on exerce dans un collège qui possède 4 classes la réalité du métier n'est plus tout à fait la même, la taille réduite des équipes implique une polyvalence incontournable. Le professeur, quelle que soit sa discipline, va devoir s'adonner aux joies de la vie associative (FSE, AS...), et participer aux instances (CA, conseil de discipline, CHS, commission permanente...), il faudra également être professeur principal, organiser et accompagner le voyage scolaire. Ce qui peut relever du volontariat dans un établissement ordinaire devient là une obligation pour assurer le fonctionnement de l'établissement.

A en juger par le dynamisme des équipes des collèges isolés de Lozère, souvent salué par notre administration, la tâche, bien que riche, n'est pas trop lourde. Et si l'affectation dans ces établissements n'est pas majoritairement le fruit d'un choix des enseignants, celui d'y rester et de s'y impliquer en est bel et bien un.

Du côté des élèves

Individualisation semble être le mot pour définir la prise en charge des élèves dans ces collèges ruraux. Le taux d'encadrement est nettement supérieur à celui d'un établissement ordinaire, cela permet aux équipes d'acquérir une connaissance fine de chacun des élèves, cet effet est renforcé par le fait que l'élève passe quatre ans avec les mêmes enseignants. De ce fait, lorsque le diagnostic est posé pour un élève la stratégie de remédiation mise en place ne sera pas interrompue par un changement de classe ou d'enseignant.

Rayonnement sur le territoire

Un collège de zone rurale est un des piliers de la commune dans laquelle il est implanté, il est le centre de l'attention et la fierté de tous. Ce n'est pas seulement un lieu d'enseignement pour les enfants du secteur mais c'est un lieu qui crée de l'emploi (assistants d'éducation, AVS, personnels ATOSS, services civiques...), c'est un établissement qui participe à la vie culturelle de la commune en organisant des manifestations culturelles sur le temps scolaire et péri-scolaire

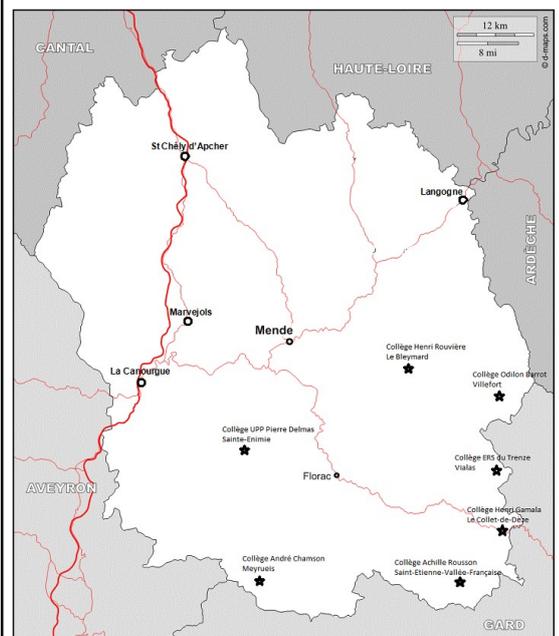
Taille et mixité sociale

Dans le secondaire, malgré la généralisation de l'accès au collège et la croissance démographique on constate une stabilité du nombre des établissements :

7 378 collèges en 1980, contre 7 843 en 2013. Seulement 1% des élèves sont scolarisés dans des collèges de moins de 100 élèves, 15% de moins de 300 élèves. 73% des élèves sont inscrits dans des collèges de 300 à 600 places.

Quant aux lycées, si on ne compte que 3 lycées publics de moins de 100 élèves, on dénombre 191 établissements privés soit 18% des lycées privés. Un indice du fait que la taille des

En Lozère on ne dénombre pas moins de 6 petits collèges ruraux isolés à 4 classes (Odilon Barrot à Villefort, Pierre Delmas à Sainte Enimie, Henri Gamala au Collet de Dèze, André Chamson à Meyrueis, Achille Rousson à Saint Etienne Vallée Française, Henri Rouvière au Bleymard) et un établissement de réinsertion scolaire au collège du Trenze de Vialas de 3 classes.



Si les effectifs et la situation géographique de ces EPLE en font des établissements atypiques, il en est de même pour leur fonctionnement.

à destination des habitants du village mais aussi en s'insérant dans les événements organisés par la commune. Le partenariat est très fort et construit sur la réciprocité entre le village et son collège. Le collège isolé offre la possibilité de stabiliser les populations dans les territoires ruraux en dynamisant la vie économique mais surtout en permettant à de jeunes familles d'envisager leur vie et celle de leurs enfants dans ces secteurs. Enfin, il ne faut pas négliger le fort sentiment d'appartenance que génère la scolarité dans ces établissements, le collège contribue à développer la cohésion des habitants du village et leur histoire commune.

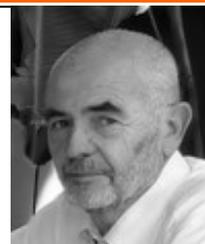
Des résultats très satisfaisants

En 2015 %	Brevet	baccalauréat	Baccalauréat général	Baccalauréat technologique	Baccalauréat professionnel	CAP	Insertion Vie active
Aude	83,5	87,4	93	89,4	76,5	80,6	36
Gard	83,4	88,1	91,3	92	79,8	77,8	35,5
Hérault	84,4	88,9	91,1	91,6	81,6	80	36,3
Lozère	93,0	93,4	95,1	96,7	88,8	91,8	59,2
Pyrénées-Orientales	83,6	86,6	90,1	90,8	75,9	71,4	28,6
Académie Montpellier	84,1	88,3	91,3	91,4	79,7	78,5	36,5
France	86,9	89,1	92,3	91,7	80,3	80,9	43,5

Source : DEPP - Base Centrale de Pilotage Dernière mise à jour : 18/01/2016

Retard à l'entrée en... En 2015, %	6ème	second cycle	Seconde générale et technologique	seconde professionnelle	CAP
Aude	13,5	19			
Gard	11,4	22,3			
Hérault	10,4	20			
Lozère	9,7	21,9			
Pyrénées- O	13	21,3			
Académie Montpellier	11,5	20,8			
France	10,7	21,3			

Source : DEPP - Base Centrale de Pilotage Dernière mise à jour : 18/01/2016



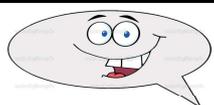
Yves ALPES,
Sociologue,
professeur émérite
à l'université d'Aix Marseille

Aspirations nouvelles pour les élèves des milieux ruraux

« Le discours sur l'isolement des élèves ruraux est un discours qui est totalement décalé de la réalité »

Les dernières enquêtes menées par l'Observatoire*, notamment pour les élèves de 3ème en 2012-2013, montrent que ce déficit d'ambition, qu'on pouvait mesurer sur les projets scolaires et universitaires des élèves ruraux, a disparu et que donc s'il existait des effets de territoire, ceux-ci sont en train de disparaître [...] Le discours sur l'isolement des élèves ruraux est un discours qui est totalement décalé de la réalité aujourd'hui : les élèves ruraux savent ce qu'est un téléphone portable, le wifi, internet, les réseaux sociaux... Il y a tout un tas de phénomènes liés à l'évolution sociale en globale qui font qu'un bon nombre des remarques qui étaient faites autrefois sur la scolarité des élèves ruraux ne sont plus d'actualité aujourd'hui.

*Source : Réseau Canopé dossier école rurale et réussite scolaire
(* Observatoire Education et Territoires)



Hélène Talagrand, professeur d'Histoire Géographie, collège du Bleymard

Travailler dans un petit collège rural, c'est quoi ?

Travailler dans un collège de moins de 100 élèves en Lozère, comme Villefort ou Le Bleymard, c'est permettre à nos jeunes élèves de rester dans leur village.

Si ces collèges fermaient, ils devraient dès la 6^e passer beaucoup de temps dans les transports ou être internes.

C'est une réalité du territoire lozérien d'avoir une faible population, dispersée sur tout le département, et, à l'heure des questions de rythme scolaire et de fatigue des élèves, il est normal d'offrir à tous ses habitants les mêmes conditions favorables en terme de réussite scolaire, qu'ils habitent Mende ou Altier !

Travailler dans ces EPLE c'est s'impliquer et privilégier le travail en équipe.

Le petit nombre de personnel favorise aussi le travail en équipe à plus grande échelle. Chez nous le personnel technique est invité au même titre que le personnel éducatif à encadrer des activités sportives dans le cadre des AS par exemple ! Et ça fonctionne.

Avec 2 ou 3 collègues seulement à temps plein sur ce collège car la plupart d'entre nous avons un complément de service ailleurs dans le département notre participation à la vie du collège est plus forte car nous sommes partie prenante de toutes les instances de l'établissement : Conseil d'administration et ses commissions, Foyer Socio-culturel et ses actions, conseil pédagogique et autres réunions nombreuses comme cette année avec la mise en place des tablettes numériques, ou, en cette

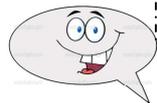
période, l'organisation des journées portes ouvertes durant lesquelles nous essayons d'attirer de nouvelles recrues, afin de stabiliser nos effectifs et ainsi pérenniser la vie de notre établissement.

Travailler en zone rurale c'est également s'impliquer dans la vie locale. On est amené à travailler davantage avec les acteurs locaux. Les transports coûtent cher, et de fait on privilégie le local : sorties sportives en milieu naturel comme les sorties ski au Mont Lozère, partenariat avec les associations culturelles déjà présentes sur la commune comme Rudeboy Crew, le Sentier etc ; échanges avec la population lors d'actions diverses comme les échanges intergénérationnels avec les écoles primaires du secteur ou les maisons de retraite (loto occitan, concerts des chorales adultes et enfants, spectacles de théâtre collégiens et primaires du canton).

Travailler ici c'est résister. Le mot est fort, mais comment exprimer autrement le fait que l'on se sente depuis quelques années sur la sellette ? Éviter de fermer, éviter de devenir une UPP.* C'est refuser ce laisser-aller ambiant qui consisterait à attendre passivement une fermeture annoncée, mais au contraire chercher à offrir à nos élèves les mêmes conditions de réussite qu'ailleurs. C'est pourquoi actuellement le personnel du collège, les associations du village, les politiques locaux s'organisent ensemble pour obtenir la construction d'un gymnase.

Travailler ainsi c'est passionnant ; ces postes sont riches en expériences, riches en possibilités, riches en partenariats.

*



Parents d'élèves, classe unique de St Georges de Lévejac

Pour nous école rurale signifie proximité, petite structure, enseignement de qualité où chaque élève est considéré comme un individu à part entière. Individualisation des apprentissages, coopération entre les élèves où les plus petits sont tirés vers le haut et les plus grands en venant en aide aux plus jeunes se retrouvent en situation d'apprentissage car celui qui apprend le plus est celui qui transmet le savoir.

L'école s'intègre à la vie du village, du territoire.

Une école reste la vie d'une commune, d'un village. Comment rendre la commune attrayante pour des habitants potentiels si on commence par fermer le seul service public disponible ? Bien qu'il soit demandé aux parents de se positionner sur le maintien ou la fermeture de l'école, notre point de vue n'a malheureusement que peu de poids dans la décision finale alors que, nous semble-t-il, nous sommes les premiers concernés.

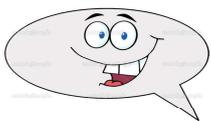
« Le Ministère de l'Education Nationale s'engage pour une école rurale de qualité et de proximité ». Cet engagement est fort surprenant ! S'engager pour une école rurale de qualité et de proximité et dans un même temps fermer les petites structures, aucune cohérence !

Un regroupement tend à se mettre en place. Nous sommes absolument contre ! Notre enfant reçoit un enseignement de qualité à proximité de la maison. Que pouvons-nous espérer de mieux ? Si le RPI se met en place cela obligerait notre enfant à faire plus d'une heure par jour de transport, cela irait à l'encontre de son rythme biologique, beaucoup trop de fatigue. Il serait également très difficile pour lui de s'intégrer au sein d'un nouveau groupe classe car se retrouvait « petit nouveau » au milieu de 20 élèves qui se connaissent déjà, rien d'évident cela pourrait engendrer des difficultés scolaires.

On fait miroiter aux parents une structure avec des moyens matériels plus conséquent mais il y aura des effets secondaires : plus d'enfants par classes, augmentation du temps de trajet, plus de fatigue pour les enfants et donc moins de réussite scolaire, avec plus de tension entre les enfants (agressivité, bagarre, ...) moins d'activités au final pour les enfants.

L'impact sur l'environnement n'est pas non plus décrit sans compter les coûts pour les communes. Il n'y aura pas de baisse comme certains disent, je pense que cela tendra vers une hausse des coûts lié au transport et au fonctionnement de ce type de structure.

L'école a un coût financier pour la commune mais les enfants sont notre avenir et de futurs citoyens de ce fait l'aspect financier ne doit prendre le dessus sur l'aspect humain.



Naima MARTIN, parent d'élève au RPI de Gabriac - Pont Ravagers - Ste Croix vallée Française

Pour moi école rurale cela signifie des classes à effectifs réduits, de la souplesse, un enseignement qui met en valeur le territoire, de la proximité avec les enseignants, des parents d'élèves qui s'investissent plus dans l'école en zone rurale qu'en zone urbaine, car ils la connaissent plus. De ce fait les enfants se l'approprient plus facilement.

Il existe cependant une difficulté au niveau de la distance de certains hameaux les plus éloignées à l'école, et donc un transport scolaire qui est parfois long pour venir à l'école le matin et pour en repartir en fin d'après midi. C'est pourquoi, il faut veiller à garder le plus d'école ouverte dans nos zones rurales, afin de ne pas augmenter ces distances.

les élèves ne souffrent pas absolument pas d'isolement.

Dans notre RPI, nos enfants ont la chance de participer aux regroupements scolaires, et donc de partager des demi-journées avec d'autres enfants de niveau supérieurs ou inférieurs, et avec d'autres enseignants que le leur, chaque enseignant prenant en charge un domaine pédagogique en fonction de ses aptitudes. A leur entrée au collège, mes enfants n'ont rencontré aucune difficulté. Au contraire, ils avaient acquis une autonomie que



Christel Fillaudeau FCPE48

A l'heure de la refondation de l'école, ironie ou cruelle réalité...

C'est après avoir sollicité le DASEN que nous avons obtenu un rendez-vous quant à la convention de ruralité qui a été décidée sans aucune concertation ni partage par les acteurs de l'école que nous sommes.

Alors que nous sommes engagés sur le territoire lozérien dans un travail autour des thématiques de l'éloignement des parents à l'école, de la précarité, nous apprenons que tout est fait pour nous éloigner davantage et ce, tant au sens propre que figuré.

La refondation de l'école prône la scolarisation dès le plus jeune âge de façon adaptée, et se targue de privilégier le primaire pour une meilleure réussite de tous, décidément notre territoire souffre d'équité sémantique...

Ce fameux lien social qui nous est brandi comme un leitmotiv, que deviendra-t-il ? Une fois de plus, on concentre, on regroupe. Mais pour le bénéfice de qui ? Certainement pas celui de nos enfants qui se verront immanquablement éloignés de leur lieu de vie au risque d'aggraver les difficultés vécues par certaines familles à tisser des liens avec l'école et les équipes enseignantes.

Est-ce cela qu'il faut pour nos enfants ? Davantage de transports, davantage de distances, davantage de flou dans le parcours scolaire...

Sur un territoire comme le nôtre tout kilomètre en plus est à considérer avec la plus grande attention, ce n'est pas ainsi que nos enfants apprendront mieux, ce n'est pas ainsi que nous souhaitons qu'ils vivent leurs scolarités.

Les quartiers des villes finiront par être plus humains et rassurants que les territoires ruraux aux prises à une désertification massive et inquiétante... Une banlieue verte tient nouveau label... un chassé-croisé matinal de ceux qui partent et ceux qui rentrent... de nouveaux accidents, de nouveaux codes de communication.

Pour ceux qui ont quitté La Ville pour trouver autre chose, dommage, pour ceux qui y sont restés, convaincus de leur légitimité, dommage, pour ceux qui voudraient partir voici un nouveau prétexte...

Ces conventions sont pour nous parents, une nouvelle menace pour le parcours scolaire de nos enfants sur le territoire Lozérien et ce tant en primaire qu'en secondaire.

Quel va être l'avenir de nos écoles, quels vont être les choix possibles des parents et d'ailleurs a-t-on un moment imaginé que les parents pouvaient intervenir dans ces choix ?

Comment avoir confiance en une institution qui s'éloigne de plus en plus de sa population, comment nous demander d'être co-éducateurs alors que tout est fait pour nous repousser hors des murs ? Trop facile...

Nous parents vivant en Lozère par choix ou obligation, nous demandons un moratoire et une réelle consultation, usagers de l'éducation nationale nous ne voulons pas croire qu'un état démocratique, républicain et laïque puisse ainsi casser ses propres institutions, nos enfants ne doivent en aucun cas être les victimes des aléas sois disant économiques, ils sont en baisse démographique paraît-il ? de 651 naissances en 2014 nous passons à 694 en 2015 (tiens, tiens : ils vont avoir 2 ans et puis 3 mais ils n'auront plus d'école...).

d'autres enfants, auparavant scolarisés en zone urbaine, n'avaient pas forcément. Le passage au lycée s'est également très bien déroulé.

Un RPI Concentré (tous les élèves scolarisés dans une seule école sur une commune), **ne serait pas une avancée pour notre RPI. En effet, le fait que le RPI soit établi sur 3 sites permet à nos enfants de grandir à l'école, en passant progressivement de l'école des petits, à l'école où on apprend à lire, puis à l'école des grands. C'est une symbolique très importante.**

L'école tient une place importante dans la vie du village et au sein de chaque village/commune pour chaque site.

Les habitants du village (qu'ils aient ou pas d'enfants scolarisés actuellement dans notre RPI) sont fiers de leur école et participent, dès qu'ils le peuvent, à toutes les manifestations qui font vivre cette école et qui permettent de financer en partie les activités, animations et voyages scolaires de nos enfants.

« Le Ministère de l'Education Nationale s'engage pour une école rurale de qualité et de proximité » : c'est très bien, en théorie si aucune fermeture de poste est proposée sur notre RPI. A cette condition, et uniquement à cette condition, notre école rurale restera de qualité et de proximité.

C
O
L
L
O
Q
U
E

Scolarisation en milieu rural,

Ecole de la réussite

au coeur des territoires

Samedi 11 mars 2017

De 9h à 17h

Salle Urbain V à MENDE

Matinée

8h30 -9h: **Accueil**

9h-9h30 : **Ouverture du Colloque**

9h30-10h00 : **Focus sociologique sur les territoires ruraux**

10h30-12h : **L'Ecole rurale : vivier d'élèves heureux**

et en réussite scolaire

Avec **Etienne Anquetil** - Président de la Fédération Nationale de l'Ecole Rurale (FNER)

Catherine Rothenburger - Chercheur, enseignante en école à deux classes

Claire Leconte - chercheur en chronobiologie, professeur honoraire de psychologie de l'éducation Université Lille 3.

Après-midi

14h-15h : **Scolarisation en milieu rural : paroles de parents et paroles d'élus**

15h-16h : **Tables rondes : maintien du tissu scolaire de proximité et des petites structures , pertinence de la convention ruralité, avenir des écoles, collèges et territoires ruraux.**

16h-17h : **Retours et clôture du colloque**

OUVERT A TOUS

Parents, élus, enseignants, citoyens,

venez nombreux débattre

Organisé par :

